Document generated on 07/15/2025 8:39 p.m.

Documentation et bibliothèques

Lecture publique, cinéma et patrimoine

Jean-Paul Baillargeon

Volume 41, Number 1, January–March 1995

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1033353ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1033353ar

See table of contents

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)
2291-8949 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Baillargeon, J.-P. (1995). Lecture publique, cinéma et patrimoine. *Documentation et bibliothèques*, *41*(1), 49–51. https://doi.org/10.7202/1033353ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Lecture publique, cinéma et patrimoine

Jean-Paul Baillargeon
INRS-Culture et société

De tous les établissements culturels, seuls les librairies, les monuments et sites historiques sont fréquentés par une plus grande proportion de Québécois que les bibliothèques publiques (Garon 1992). Certains ont crié à l'échec parce que pas plus de 30 % des gens desservis par une bibliothèque publique y sont abonnés (Simon 1994).

Ce constat peut tenir à de multiples considérations, allant de normes plus ou moins implicites quant à la part de la population qui devrait utiliser ces établissements, jusqu'à une expression de déception devant la perception de la bibliothèque par certaines autorités publiques dans leur milieu. Ce jugement peut avoir des côtés injustes s'il ne prend pas en considération l'évolution des bibliothèques publiques au cours des deux dernières décennies, ou encore s'il ne met pas en évidence les services que le public y va chercher en regard de ses autres pratiques culturelles.

Évolution des bibliothèques

Plusieurs chercheurs ont analysé l'évolution des bibliothèques publiques au Québec (Gagnon 1985, 1987; Baillargeon 1992). Il n'est pas ici question de refaire ces études, mais simplement de rappeler «*leur développement phénoménal*» (Simon 1994). À titre d'illustration, mentionnons que 20,7 % de la population desservie par une bibliothèque publique y était inscrite en 1980, comparativement à 26,6 % en 1990 et 29,8 % en 1992. En nombre de personnes, cela signifie 1 038 504 usagers en 1980 et 1 845 093 en 1992, un accroissement de 806 589 abonnés, ou une croissance de plus de 77 %, soit une moyenne annuelle de 6,5 % (Bureau de la statistique du Québec, 1994). Quel autre type d'établissement culturel a connu une telle croissance du nombre de ses usagers?

Rappelons aussi que le nombre d'emprunts, par abonné, est passé de 16 à 18 livres en moyenne pendant la même période. Rappelons enfin que, en 1989, chaque Québécois de 15 ans et plus a acheté en moyenne 7,7 livres (Lemieux et Martin 1993). Ces achats excluent les manuels scolaires et autres livres acquis par diverses institutions publiques comme les commissions scolaires. Malgré bien des affirmations qui circulent sur la diminution des habitudes de lecture, ces éléments portent à croire que la lecture publique se porte mieux qu'auparavant. Cette tendance va dans le même sens que celle de l'accroissement de la lecture de livres comme pratique culturelle (Gauthier et Graves 1993). Les éditeurs commerciaux québécois et français ont répondu à cette tendance par un accroissement marqué du nombre d'exemplaires de livres mis en marché (Baillargeon 1991).

Lecture publique et autres pratiques culturelles

Il est très difficile de comprendre la portée d'une pratique culturelle dans une société sans la situer par rapport à d'autres pratiques, ni sans la remettre dans son contexte social. Que le lecteur s'approvisionne en livres par achats privés, emprunts à la bibliothèque publique ou autrement, il ne faut jamais oublier que cette activité s'insère dans un ensemble de pratiques culturelles.

Parmi celles-ci, vient en premier lieu la télévision, dévoreuse de temps et dispensatrice d'insignifiances pour certains (Laplante 1988; Lemieux 1990), porteuse d'avenir pour d'autres (Martineau 1993). Or, le temps accordé à la télévision est en diminution (Baillargeon 1994).

À la différence de la radio et de la télévision, dont l'usage peut être extrêmement routinier ou encore faire partie de rituels quotidiens (Pichette 1991), la lecture publique, l'ouvrage lu, consulté ou emprunté à la bibliothèque exige un acte volontaire et une sortie hors du foyer. La lecture publique, comme pratique culturelle, doit donc plutôt être comparée à d'autres pratiques culturelles hors domicile. Parmi celles-ci, les plus fréquentes sont la sortie au cinéma et la visite d'un établissement patrimonial incluant les musées. S'il est vrai que 51 % des Québécois de 15 ans et plus ont déclaré être allés au cinéma en 1989, comparativement à environ 34 % qui auraient fréquenté une bibliothèque publique, ces données ne nous renseignent pas sur l'utilisation réelle de ces établissements, pas plus que celles relatives à la fréquentation des établissements patrimoniaux. En d'autres termes, de ces trois types d'établissements, quel est celui dont l'usage est le plus fréquent?

Une salle de cinéma (ou un cinéparc) offre des projections cinématographiques. Un musée (ou un site historique) présente des collections, des artefacts. Une bibliothèque publique fournit principalement des livres. Ces trois services peuvent être comparés. Pour faciliter la comparaison, nous avons repris le nombre d'entrées dans les cinémas, le nombre de visites dans les établissements patrimoniaux et le nombre de prêts de livres, sur la base de la population, pour établir des taux par 100 000 personnes (tableau p. 50).

Pour la période quinquennale, allant de 1986-1987 à 1990-1991, ces calculs donnent les moyennes annuelles suivantes: 231 509 entrées au cinéma par 100 000 personnes, 244 413 visites à des établissements patrimoniaux et 430 157 prêts de livres. Ainsi, les services de prêt de livres des bibliothèques municipales ont été utilisés deux fois plus intensément que les services des cinémas ou des établissements patrimoniaux.

En outre, à l'examen de ce tableau, on peut constater que la croissance du taux d'utilisation des bibliothèques publiques a été d'une grande régularité entre 1986-1987 et 1990-1991, alors que celle des cinémas et des établissements patrimoniaux a fluctué. Dans le cas du cinéma,

Prêts de livres des bibliothèques publiques
Assistance aux représentations cinématographiques commerciales
Fréquentation des établissements du patrimoine
Taux par 100 000 habitants
Québec, 1986-1987 à 1990-1991

	Prêts de livres: bibliothèques publiques	Assistance: cinéma	Fréquentation: établissements du patrimoine
1986-1987	409 747	225 006	227 947
1987-1988	421 728	229 146	220 941
1988-1989	429 579	240 420	227 485
1989-1990	436 388	242 228	260 832
1990-1991	453 343	220 745	284 862
Moyenne	430 157	231 509	244 413

Sources: Bureau de la statistique du Québec, *Indicateurs d'activités culturelles au Québec; La situation démographique au Québec*; calculs de l'auteur.

la chute entre 1989-1990 et 1990-1991 est à mettre au compte de la dernière récession. Il y a eu substitution de sorties payantes par des sorties moins coûteuses (patrimoine) ou par des activités gratuites (prêts de livres). Si échec il y a eu du côté des bibliothèques publiques (Simon 1994), ce ne fut sûrement pas sous l'aspect de leur utilisation comme en témoigne la comparaison avec d'autres pratiques culturelles.

Pratiques culturelles et contexte social

Nous croyons que le contexte social influe grandement sur le choix des pratiques culturelles d'une population à une période donnée. Nous avons mentionné le phénomène conjoncturel d'une récession économique mais d'autres facteurs plus fondamentaux ont pu jouer, notamment ceux reliés aux modalités d'emploi du temps. Ainsi, des trois activités mentionnées dans le tableau, seul le spectacle cinématographique est soumis à des horaires fixes. Pour vraiment bénéficier de ce spectacle, il faut arriver dès le début, sinon on risque de perdre, en tout ou en partie, le sens de ce qui se déroule devant nos yeux. Quiconque visite un lieu historique, un musée ou une bibliothèque n'est pas soumis aux mêmes contraintes. Il y a les heures d'ouverture et de fermeture, à l'intérieur desquelles chacun peut arriver quand il veut et rester le temps qui lui plaît. Ainsi, à la différence du spectacle cinématographique (ou de tout autre spectacle en lieu spécialisé), la fréquentation de la bibliothèque publique ou de l'établissement patrimonial s'accorde mieux à l'horaire et au rythme personnels.

Cette souplesse est à mettre en parallèle avec la semaine de travail des ménages avec des enfants mineurs dont ceux avec double revenu constituent la majorité. Lors des jours ouvrables, chacun des membres de ce ménage est soumis à son propre horaire. En plus, chacun se trouve, le jour, à un endroit différent, les parents à leurs lieux de travail respectifs, les enfants à l'école ou à la garderie. Conjuguer tous ces horaires, en semaine, n'est pas chose facile. Les membres de ce ménage ont peu d'occasions, alors, d'être ensemble pour des activités autres que celles à caractère obligatoire (repas, sommeil, travaux scolaires des enfants, etc.). Les rares temps libres pouvant être pris en commun vont à des activités comme l'écoute de certaines émissions de télévision, notamment des téléromans grand public (Caron 1994). En 1991, 67 % des femmes avec enfants de moins de 16 ans et 61 % de celles avec enfants de moins de trois ans étaient sur le marché du travail (Duchesne 1993).

On peut comprendre que ces personnes, à l'occasion de leurs temps libres, surtout en fin de semaine ou durant les périodes de vacances, recherchent des activités qui les détendent des horaires rigoureux de la semaine de travail. Il ne faut donc pas se surprendre de les voir privilégier de plus en plus des activités culturelles comme la visite à un établissement patrimonial ou à la bibliothèque. Ces lieux offrent la possibilité d'y aller en famille, où chacun peut y trouver son intérêt, ce qui est rarement le cas pour le cinéma ou pour tout autre spectacle. De ce point de vue, ces sorties semblent plutôt faites pour des motifs ne tenant pas d'abord au contenu des établissements fréquentés, mais aux occasions d'y avoir une activité où toute la famille se retrouve, dans un cadre de temps souple.

La bibliothèque publique et l'établissement patrimonial ne sont pas les seuls endroits à avoir des caractéristiques favorisant la sortie familiale. On n'a qu'à penser à diverses activités de plein air, par exemple. Parmi toutes les activités de temps libre qu'on peut faire en famille, la bibliothèque publique offre en outre trois avantages: elle est située généralement à distance raisonnable du domicile; on peut la fréquenter quelles que soient les conditions météorologiques; ses services sont habituellement gratuits.

Conclusion

On peut affirmer sans hésitation que, de tous les établissements culturels, la bibliothèque publique est celui le plus fréquemment utilisé, et que cette fréquentation va croissant. Cette fréquence et cette croissance ne sont pas sans relation avec de nouveaux modes de vie qui font rechercher des activités de temps libre pouvant se pratiquer en famille, selon des horaires et des démarches souples. On peut avancer que ce sont d'abord ces dernières caractéristiques qui attirent les gens, davantage que les contenus de ces activités (livres, expositions, artefacts).

Cela ne met évidemment pas en cause les rôles classiques de la bibliothèque publique, notamment ceux de centres de documentation et «d'universités du peuple» (Simon 1994). La demande accrue pour les services de la bibliothèque publique, favorisée par les caractéristiques

d'accès décrites précédemment, rend d'autant plus manifeste les fonctions sociales propres à cette institution. C'est donc aux gestionnaires des bibliothèques publiques, aux autorités de qui elles relèvent, de faire en sorte que ces sorties familiales à horaires et à démarches souples se transforment en goût assidu pour la lecture, tant du côté des enfants que de leurs parents. Beaucoup de bibliothèques ont désormais un coin et des activités pour enfants. Il serait intéressant de connaître ce qui se passe dans ces établissements, en termes d'animation et d'initiation à la lecture, et qui fait intervenir non seulement les enfants d'un côté et leurs parents de l'autre, mais l'ensemble de la famille.

Quand on examine les pratiques des usagers de la bibliothèque publique sous l'angle des générations, on constate que les personnes les plus âgées ont considérablement augmenté leurs habitudes de lecture (Pronovost 1990), et que la génération du *baby-boom* est celle qui fréquente le plus assidûment la bibliothèque publique (Baillargeon 1992). Ces deux générations, pour des raisons qui sont propres à chacune, resteront fidèles à cette institution. En sera-t-il de même pour les parents actuels d'enfants en bas âge, ainsi que pour leur descendance. Il y a là un beau défi en perspective, celui de fidéliser ces visiteurs, de leur faire prendre goût à la lecture.

On a déjà déploré la diminution du temps de lecture en faveur de la télévision. Si cela a déjà été le cas, nous venons de voir que cela n'est plus vrai aujourd'hui; on s'adonne moins à la télévision (Baillargeon 1994), on lit davantage (Gauthier et Graves 1993). Le son et l'image sont devenus omniprésents dans notre vie quotidienne. Ils ne se sont pas substitués à l'écrit, mais sont venus s'y ajouter (Breton et Proulx 1989). «*Du point de vue culturel, l'écrit règne encore en maître dans le domaine de l'expression symbolique*.» (Gauthier et Graves 1993). C'est probablement à partir de ces deux éléments qu'on réussira à faire en sorte que la sortie à horaire souple des familles à double revenu avec enfants en bas âge, se transforme en goût permanent pour la lecture.

Références

Baillargeon, Jean-Paul. 1991. Livres québécois en langue française au Québec face aux livres de France. *Communication* 12(2):191-217.

_____. 1992. Les bibliothèques publiques au Québec, 1961-1989. *Documentation et bibliothèques* 38(3): 139-147.

_____, éd. 1994. *Le téléspectateur: glouton ou gourmet?* Québec: IQRC.

Breton, Philippe et Serge Proulx. 1989. *L'explosion de la communication: la naissance d'une nouvelle idéologie*. Paris: La Découverte; Montréal: Boréal.

Bureau de la statistique du Québec. Annuel. *Indicateurs d'activités culturelles au Québec*. Québec: Bureau de la statistique du Québec/Les Publications du Québec.

Duchesne, Louis. 1993. *La situation démographique au Québec*. Québec: Bureau de la statistique du Québec/Les Publications du Québec.

Caron, André H. 1994. L'écoute télévisuelle des jeunes Québecois. Avec la collaboration de Sylvie-C.Croteau, Dominique Meunier et Brigitte Vallée. In *Le téléspectateur: glouton ou gourmet*, sous la direction de Jean-Paul Baillargeon. Québec: IQRC, p. 113-139.

Gagnon, Gilbert. 1985. La politique d'aide au développement des bibliothèques publiques du Québec (1960-1985). *Documentation et bibliothèques* 31(1): 9-25.

_____. 1987. La politique des bibliothèques publiques et de lecture au Québec (1960-1985). *Livres, lecture et littérature: le poids des politiques* sous la direction de Maurice Lemire. Québec: IQRC.

Garon, Rosaire. 1992. Le progrès d'une décennie en matière de participation culturelle, 1979-1989. *Chiffres à l'appui* 7 (2).

Gauthier, Benoît et Frank Graves. 1993. Lecture et société. *Documentation et bibliothèques* 39(4): 197-203.

Laplante, Laurent. 1988. *Le vingt-quatre octobre*. Québec: Les Éditions du Beffroi.

Lemieux, Jacques et Claude Martin. 1993. La lecture de revues et de livres au Québec, avec la collaboration de Pierre Huard. *Chiffres à l'appui* 7 (4).

Lemieux, Michel. 1990. *L'affreuse télévision*. Montréal: Guérin, Littérature.

Martineau, Richard. 1993. *Pour en finir avec les ennemis de la télévision*. Montréal: Boréal.

Pichette, Michel. 1991. De la télévision au téléspectateur. In *Familles et télévision*. Québec: Conseil de la famille du Québec.

Pronovost, Gilles. 1990. *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*. Québec: Ministère des Affaires culturelles/ Les Publications du Québec.

Simon, Marie-Louise. 1994. Les bibliothèques publiques du Québec: un échec. *Argus* 23 (1): 4-5.

CAMELOT

LIBRAIRIE INFORMATIQUE • LOGICIELS

INFO

Librairie agréée

Choix fabuleux
service attentif

1, Place Ville Marie
entrée Cathcart-University
Montréal, (QC), H3B 3Y1
tél 514-861-7400

1191, Place Phillips
Montréal, (QC), H3B 3C9
tél 514-861-5019
fax 514-393-4109